

CAHIER DES CHARGES

HORS STADE 2011

LABEL FFA



1. DESTINATAIRES

- Les Ligues Régionales
- Les Commissions Régionales des Courses Hors Stade (CRCHS)
- Les Commissions Départementales des Courses Hors Stade (CDCHS)
- Les organisateurs des épreuves :
 - à Label International 2010
 - à Label National 2010
 - à Label Régional 2010
 - candidats à un Label en 2011 sous couvert de leur CRCHS
- Les officiels Hors stade.
- Les sociétés de chronométrie.

2. REFERENCES REGLEMENTAIRES

→ Réglementation des courses Hors stade 2011.

Les candidatures aux Courses à Label International, National ou Régional devront être répertoriées au moment de l'établissement du calendrier. Les courses, auxquelles un label National ou International est accordé, ou qui sont supports d'un Championnat de France sont prioritaires lors de l'harmonisation du calendrier par la CRCHS (cf réglementation).

REFERENCES REGLEMENTAIRES AUX HANDISPORTS

Dans toutes les épreuves sur routes, les athlètes en fauteuil "Handi Bike" (fauteuil roulant mu par la force d'un pédalage avec les bras) ne sont pas autorisés à participer. Seuls les athlètes utilisant un fauteuil traditionnel (fauteuil roulant mu par la force des bras sur les roues) sont autorisés à participer.

3. DEFINITION DES FAMILLES DES COURSES HORS STADE

3.1 Label FFA des épreuves qualificatives et classantes

- Epreuves se déroulant sur une distance officielle (10km, 15km, 20km, Semi marathon, Marathon, 100km, 24 heures, Ekiden),
- Conforme aux critères généraux du cahier des charges des courses à labels,
- Conforme aux critères particuliers du cahier des charges pour les épreuves qualificatives et classantes.

3.2 Label FFA des courses « classiques et populaires »

- Epreuves se déroulant sur une distance officielle ou non,
- Conforme aux critères généraux du cahier des charges des courses à labels,
- Épreuves de masse, mêlant le caractère de fête et le caractère sportif, de notoriété reconnue.

3.3 Label FFA des courses « nature »

- Epreuves se déroulant sur un parcours à grande majorité en chemins ou sentiers,
- Épreuves se déroulant sur une distance non officielle inférieur à 21km,
- Conforme aux critères généraux du cahier des charges des courses labels.

3.4 Label FFA des courses en étapes, en relais et Ekiden

- Critères définis dans la réglementation des courses Hors stade,
- Conforme au cahier des charges des courses à labels.

Dans chacune des ces familles, les organisateurs peuvent prétendre aux Labels Régionaux, Nationaux ou Internationaux.

3.5 Label IAAF des courses à label

- Critères définis dans la réglementation IAAF des courses Hors stade,
- Epreuves se déroulant sur une distance officielle ou non (10km, 15km, 20km, 25km, 30km, Semi marathon, Marathon, Courses Classiques),

3.6 Label IAU des courses à label

- Critères définis dans la réglementation IAU des courses Ultra,
- Epreuves se déroulant sur une distance officielle ou non (100km, 24h, 48h...),

3.7 Label FFA des courses de montagne

- Epreuves ayant un fort dénivelé positif,
- Conforme aux critères généraux du cahier des charges,
- Critères spécifiques définis dans la réglementation des courses et des manifestations Hors stade.

Dans le cadre du développement des licences, l'organisateur pourra proposer un tarif particulier pour les inscriptions collectives.

4. LABEL INTERNATIONAL

- 4.1 La FFA reconnaîtra en 2011, et à la demande des Organisateur concernés, un maximum de **25** épreuves à Label International (hors Championnats de FRANCE) qui devront être crédités de **7500** points et plus.
- 4.2 Parmi ceux-ci, 2 Labels Internationaux seront réservés aux courses « classiques et populaires » ou aux courses « nature » et 1 label International peut être attribué, hors quota, au DOM/TOM.
- 4.3 Le nombre d'épreuves étant limité, les organisations, ayant fait l'objet d'un rapport favorable lors de la précédente édition, seront classées selon le barème de classement des courses à labels (annexe 1). La période de référence ira du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010. Seront retenues les épreuves demandant un label international répondant aux critères.
- 4.4 Les conditions minimales (auxquelles la CNCHS peut éventuellement accorder des dérogations) sont :
- L'organisation doit être une structure de la FFA ou à défaut passer une convention écrite de support technique avec une structure de la FFA (Club, Comité Départemental ou Ligue),
 - une antériorité d'au moins 3 ans, dont 1 an avec le label national,
 - une participation d'au moins 1000 coureurs lors de l'édition s'étant déroulée durant la période de référence,
 - prévoir au moins 3 athlètes classés de niveau national 1,
 - prévoir l'organisation d'un contrôle antidopage,
 - le mesurage du parcours : la validité du mesurage d'un parcours ne peut excéder 5 ans, même si ce parcours n'a pas été modifié dans son tracé général. Les frais de mesurage seront supportés par l'organisation,
 - pour les épreuves de distances officielles (10km, 15km, 20km, Semi marathon, 25km, Marathon, 100km et 24 heures), vérification de la distance par un mesureur expert IAAF/AIMS, (ou OTN s'il n'y a pas de Label IAAF)
 - pour les épreuves se déroulant sur une autre distance, mesurage par un OTN ou un officiel fédéral des courses Hors stade (expert IAAF/AIMS si label IAAF),
 - l'organisation s'engage à envoyer, sous 48 heures, par email à la FFA et la Ligue les classements, avec les numéros de licence, suivant l'annexe 5,
 - l'engagement de respecter l'ensemble des règlements de la FFA et de la CNCHS,
 - le versement du droit d'inscription suivant l'annexe 2,
 - l'accord de la CRCHS,
 - l'accord de la FFA sur la date proposée,
 - l'engagement, lors de l'utilisation des puces de télémétrie, de synchronisation départ avec le signal du starter (pas de temps réel) et obligation d'un chronométrage classique pour les 50 premiers hommes et femmes,
 - l'organisateur s'engage à utiliser, dans sa communication, le logo des courses à label à l'exclusion de tout autre logo de la FFA, à obtenir auprès du service communication de la FFA – thomas.millot@athle.org
 - l'accueil de 2 officiels internationaux, OTN ou fédéraux nommés par la CNCHS pour juger l'épreuve.
- 4.5 Les épreuves à Label International et qui se déroulent sur une distance reconnue par l'IAAF (10km, 15km, 20km, Semi marathon, Marathon, 100km, 24 h, (cf. point 7.3 des règles techniques de la réglementation des courses et manifestations Hors stade 2011) sont automatiquement classantes (pour les points club FFA) et/ou qualificatives (pour les épreuves pour lesquelles un Championnat de France sur qualification existe).
- 4.6 Vous avez la possibilité de bénéficier de l'inscription en ligne sur le site internet de la Fédération, www.athle.com
- 4.7 Pour faciliter vos inscriptions, vous avez la possibilité d'utiliser le logiciel Logica Route pour les engagements et de récupérer le fichier des licenciés de la FFA. Contacter la Direction événementielle de la FFA, 01 53 80 70 63 ou dai.dam@athle.org
- 4.8 Etablissement d'un bilan des performances de tous les licenciés sur les épreuves à label FFA à distance officielle et consultable sur le site internet de la Fédération par le grand public.

5. LABEL IAAF



5.1 Généralités

Chaque année, l'IAAF attribuera aux meilleures Courses sur Route du monde, qui remplissent les critères requis et qui en font la demande, une appellation connue sous l'expression "Label IAAF".

5.2 Les Courses seront classées en trois catégories :

- Marathons
- Semi-Marathons
- Autres Courses : 10Km – 15Km – 20Km – 25Km - 30Km – 100Km – courses traditionnelles sur des distances non-standard (par exemple Paris – Versailles sur 17,6 Km)

5.3 Pour chacune de ces catégories, il y aura 3 niveaux de "Label" :

- Label d'Or IAAF
- Label d'Argent IAAF
- Label IAAF

5.4 Conditions

- Candidat au Label National ou International FFA 2011
- Une antériorité d'au moins 3 ans de Label National ou International FFA
- Les conditions à remplir pour l'obtention du Label IAAF sont exposées dans les clauses définies par la réglementation des Labels IAAF pour Courses sur Route 2011 disponible sur le site www.iaaf.org

5.5 Comment faire une demande de Label IAAF

5.5.1 Les demandes de Label IAAF peuvent être présentées par les Directeurs de Courses si celles-ci répondent aux conditions énumérées dans ces Règles. Ces demandes peuvent être présentées par les Fédérations Membres de l'IAAF (FM) qui organisent les courses.

5.5.2 Les demandes de Label IAAF (sur le formulaire approprié disponible sur le site www.iaaf.org) seront envoyées à la Fédération Française d'Athlétisme, avec copie au Siège de l'IAAF. La Fédération Française d'Athlétisme contresignera la demande qu'elle fera suivre à l'IAAF (avant la date limite fixée par l'IAAF).

5.5.3 Les demandes feront l'objet d'une évaluation deux fois par an : les courses se tenant de Janvier à Juin inclus, dont les demandes auront été reçues au plus tard le 15 Août 2011, seront évaluées en Août, et les courses se tenant de Juillet à Décembre inclus, dont les demandes devront être reçues par l'IAAF au plus tard le 15 Décembre 2011, seront évaluées en Décembre.

6. LABEL IAU



6.1 Généralités

Chaque année, l'IAU attribuera aux meilleures Courses Ultra sur Route du monde, qui remplissent les critères requis et qui en font la demande, une appellation connue sous l'expression "Label IAU".

6.2 Les Courses seront classées en trois catégories :

- Les courses Ultra officielles ou populaires :
 - Les courses au-delà de la distance du marathon
 - Les courses sur piste ou sur route
 - Les courses à distance officielle ou non
- Les UltraTrail
 - Les courses nature et trail au-delà de la distance du marathon
 - Les courses à distance officielle ou non
- Les Ultra courses en montagne
 - Les courses en montagne au-delà de la distance du marathon
 - Les courses à distance officielle ou non
 - Les courses avec un grand dénivelé : dénivelé positif minimum 500m, dénivelé minimum de 300m entre le point le plus bas et le point le plus haut

6.3 Pour chacune de ces catégories, il y aura 3 niveaux de "Label" :

- Label d'Or IAU (200 euros)
- Label d'Argent IAU (100 euros)
- Label IAU

6.4 Conditions

- Candidat au Label Montagne, Trail, National ou International FFA 2011
- Une antériorité d'au moins 3 ans de Label Montagne, Trail, National ou International FFA
- Les conditions à remplir pour l'obtention du Label IAU sont exposées dans les clauses définies par la réglementation des Labels IAU disponible sur le site www.iau.org.tw

6.5 Comment faire une demande de Label IAU

6.5.1 Les demandes de Label IAU peuvent être présentées par les Directeurs de Courses si celles-ci répondent aux conditions énumérées dans ces Règles. Ces demandes peuvent être présentées par les Fédérations Membres de l'IAAF (FM) qui organisent les courses.

6.5.2 Les demandes de Label IAU (sur le formulaire approprié disponible sur le site <http://www.iau.org.tw/download.php>) seront envoyées à la Fédération Française d'Athlétisme, avec copie au Siège de l'IAAF. La Fédération Française d'Athlétisme contresignera la demande qu'elle fera suivre à l'IAU (avant la date limite fixée par l'IAU).

7. LABEL NATIONAL

- 7.1** La FFA reconnaîtra en 2011, et à la demande des Organisateur concerné un maximum de 50 épreuves à Label National, (hors Championnats de FRANCE) qui devront être crédité de **2500 points** et plus.
- 7.2** Cinq Labels Nationaux peuvent être attribué, hors quota, au DOM/TOM.
- 7.3** Sept Labels Nationaux seront réservé, hors quota, aux course supportant un Championnat de France (10km, Semi marathon, Marathon, 100km, 24 heures, montagne et Ekiden), **3** Labels Nationaux peuvent être réservé, hors quota, aux course de relais, 3 Labels Nationaux seront réservé aux course, hors quota, aux course « Classique et populaire » ou aux course « Nature », 3 Labels Nationaux peuvent être réservé, hors quota, aux épreuve de l'Ultra (100km et 24heures).
- 7.4** Le nombre d'épreuve étant limité, les organisation, ayant fait l'objet d'un rapport favorable lors de la précédente édition, seront classé selon le barème des classement des course à label (annexe 1).
La période de référence ira du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010. Seront retenus les épreuve demandant un label national répondant aux critères.
- 7.5** Les condition minimale (auxquelles la CNCHS peut éventuellement accorder des dérogation) sont :
- L'organisation doit être une structure de la FFA ou à défaut passer une convention écrite de support technique avec une structure de la FFA (Club, Comité Départemental ou Ligue),
 - une antériorité d'au moins 2 ans, dont un an avec le label régional,
 - une participation d'au moins 500 coureur lors de l'édition s'étant déroulée durant la période de référence,
 - au moins 3 athlète classé de niveau national 3,
 - prévoir l'organisation d'un contrôle antidopage,
 - le mesurage du parcours : la validité du mesurage d'un parcours ne peut excéder 5 ans, même si ce parcours n'a pas été modifié dans son tracé général. Les frais de mesurage seront supporté par l'organisation. Mesurage du parcours par un OTN ou un officiel fédéral des course Hors stade,
 - l'organisation s'engage à envoyer sous 48 heures, par email à la FFA et à la Ligue les classement, avec les numéro de licence, suivant l'annexe 5,
 - l'engagement de respecter l'ensemble des règlement de la FFA,
 - le versement du droit d'inscription suivant l'annexe 2,
 - l'accord de la CRCHS,
 - l'accord de la FFA sur la date proposée,
 - l'engagement, lors de l'utilisation des puces de téléchronométrie, de synchronisation départ avec le signal du starter (pas de temps réel) et obligation d'un chronométrage classique pour les 50 premiers hommes et femmes,
 - l'organisateur s'engage à utiliser, dans sa communication, le logo des course à label à l'exclusion de tout autre logo de la FFA, à obtenir auprès du service communication de la FFA – thomas.millot@athle.org,
 - l'accueil d'un officiel désigné par la CNCHS et un par la CRCHS.
- 7.6** Les épreuve à Label National et qui se déroulent sur une distance reconnu par l'IAAF (10km, 15km, 20km, Semi marathon, Marathon, 100km, 24 h, ekiden (cf. point II des règle technique de la réglementation des course et manifestation Hors stade 2011) sont automatiquement classante (pour les point club FFA) et/ou qualificative (pour les épreuve pour lesquelles un Championnat de France sur qualification existe).
- 7.7** Les critères pour qu'une épreuve de relais, de course en montagne ou de grand fond, puisse être prise en considération par la CNCHS sont les mêmes que pour une épreuve en ligne, mais des dérogation peuvent être accordé si l'une ou les deux première condition ne sont pas remplies.
- 7.8** Vous avez la possibilité de bénéficier de l'inscription en ligne sur le site internet de la Fédération, www.athle.com
- 7.9** Pour faciliter vos inscription, vous avez la possibilité d'utiliser le logiciel Logica Route pour les engagement et de récupérer le fichier des licencié de la FFA. Contacter la Direction événementielle de la FFA, 01 53 80 70 63 ou dai.dam@athle.org
- 7.10** Etablissement d'un bilan des performance de tous les licencié sur les épreuve à label FFA à distance officielle et consultable sur le site internet de la Fédération par le grand public.

8. LABEL REGIONAL

8.1 Les épreuves ayant obtenu le Label Régional et qui se déroulent sur une distance reconnue par l'IAAF (10km, 15km, 20km, Semi marathon, Marathon, 100km, 24h) sont dites classantes et permettent l'obtention de points FFA en fonction des performances réalisées par les athlètes. Elles sont également qualificatives pour les épreuves pour lesquelles un Championnat de France sur qualification existe.

8.2 Seules les épreuves décrites dans le calendrier spécifique des courses à label peuvent être prises en compte pour l'homologation des performances :

- Calcul des points FFA pour le classement de clubs,
- qualification pour les Championnats de France,
- bilan des performances,
- homologation des records (nationaux, régionaux et départementaux).

8.3 Les conditions minimales :

- L'organisation doit être une structure de la FFA ou à défaut passer une convention écrite de support technique avec une structure de la FFA (Club, Comité Départemental ou Ligue),
- une antériorité d'au moins 1 an,
- le versement du droit d'inscription suivant l'annexe 2,
- l'accord de la CRCHS,
- prévoir l'organisation d'un contrôle antidopage,
- le mesurage du parcours : la validité du mesurage d'un parcours ne peut excéder 5 ans, même si ce parcours n'a pas été modifié dans son tracé général. Les frais de mesurage seront supportés par l'organisation. Le mesurage du parcours doit être réalisé par un officiel de courses Hors stade,
- l'envoi des résultats complets par email sous 48 heures (annexe 5), à la FFA et à la Ligue,
- l'organisateur s'engage à utiliser, dans sa communication, le logo des courses à label à l'exclusion de tout autre logo de la FFA, à obtenir auprès du service communication de la FFA – thomas.millot@athle.org,
- L'accueil d'un officiel hors stade désigné par la CRCHS.

8.4 le nombre d'épreuves étant limité, les organisations, ayant fait l'objet d'un rapport favorable lors de la précédente édition, seront classées selon les barèmes de classement des labels portés à la connaissance des organisateurs concernés. La période de référence ira du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010.

8.5 Vous avez la possibilité de bénéficier de l'inscription en ligne sur le site internet de la Fédération, www.athle.com.

8.6 Pour faciliter vos inscriptions, vous avez la possibilité d'utiliser le logiciel Logica Route pour les engagements et de récupérer le fichier des licenciés de la FFA. Contacter la Direction événementielle de la FFA.

8.7 Etablissement d'un bilan des performances de tous les licenciés sur les épreuves à label FFA à distance officielle et consultable sur le site internet de la Fédération par le grand public.



9. LABEL MONTAGNE

9.1 Critères techniques

Epreuve en milieu montagnard présentant un minimum de

- ♦ 500m de dénivelé positif cumulé minimum,
- ♦ 300m de dénivelé minimum entre point haut et point bas,
- ♦ une durée de course de 1 heure à 1heure 15 pour les premiers,
- ♦ une antériorité d'au moins un an.
- ♦ une participation d'au moins 100 coureurs lors de l'édition s'étant déroulée durant la période de référence,

Les courses retenues pourront être de 2 types :

- ♦ Les Epreuves de courses en montagne « classiques », ne comportant pas plus de 20% de parcours goudronné, pouvant se dérouler soit en montée continue, soit en montées descentes alternées.
- ♦ Course de côte se déroulant sur route goudronnée, avec toutes les précautions de sécurité relatives à la circulation.

9.2 Répartition géographique

Répartition nationale tenant compte du nombre de courses en montagne organisées dans les différents massifs montagneux : Alpes du Nord, Alpes du Sud, Corse, Massif Central, Vosges, Pyrénées.

9.3 Challenge National des Courses de Montagne

Le classement aura pour support les courses ayant obtenu le label montagne et les Championnats de France, d'Europe et du Monde de la discipline.

Une communication et promotion du Challenge seront faites auprès des médias spécialisés et sur le site de la FFA.

9.4 Barème Classement des Clubs

Le barème montagne se calcule sur le classement du challenge national de course en montagne,

Ce classement concerne uniquement les licenciés ATHLE COMPETITION.

Les niveaux IA et IB sont réservés aux athlètes sélectionnés pour une compétition internationale.

La catégorie d'âge concernée est celle de Seniors.

- Le niveau IA est attribué si l'athlète est Champion d'Europe de Course de Montagne ou s'il termine dans les 3 premières places lors du Championnat du Monde de Course de Montagne.
- Le niveau IB est attribué si l'athlète termine dans les 3 premiers individuels lors du Championnat d'Europe de Course de Montagne ou s'il termine dans les 10 premiers individuels lors du Championnat du Monde de Course de Montagne.

Les autres niveaux sont déterminés en fonction du classement du Challenge Montagne, après que celui-ci ait été modifié en y retirant les athlètes ayant obtenu les niveaux IA ou IB.

Les niveaux suivants en fonction du résultat final du Challenge Montagne :

- N1 : les 5 premiers athlètes classés,
- N2 : les 12 premiers masculins et les 10 premières féminines,
- N3 : les 20 premiers masculins et les 15 premières féminines,
- N4 : les 30 premiers masculins et les 20 premières féminines
- D8 à IR1 : la répartition se fera par tranches égales.

Les points acquis sont attribués au Club dans lequel est licencié l'athlète lors de la dernière compétition du Challenge Montagne.

9.5 Cahier des Charges

Pour obtenir le label montagne, la course devra correspondre aux critères techniques et l'organisateur devra accepter les conditions du cahier des charges :

- 1 juge arbitre HS désigné par la CRCHS
- versement d'un droit d'organisation de 240 Euros à la FFA suivant l'annexe 2,
- l'organisateur remplit les formulaires annexes 3 et 4,
- l'organisateur s'engage à respecter l'intégralité des règlements de la FFA et de la CNCHS (cf. point II des règles techniques de la réglementation des courses et manifestations Hors stade),
- l'envoi des résultats complets par email (annexe 5), à la FFA et à la Ligue,
- l'organisateur s'engage à utiliser, dans sa communication, le logo des courses à label Montagne à l'exclusion de tout autre logo de la FFA, à obtenir auprès du service communication de la FFA – thomas.millot@athle.org.
- Vous avez la possibilité de bénéficier de l'inscription en ligne sur le site Internet de la Fédération, www.athle.com.
- Pour faciliter vos inscriptions, vous avez la possibilité d'utiliser le logiciel Logica Route pour les engagements et de récupérer le fichier des licenciés de la FFA. Contacter la Direction événementielle de la FFA.

Afin d'harmoniser, le calendrier du challenge montagne, les organisateurs devront signaler leur intention d'être candidats au challenge montagne avec le 30 août en indiquant la date de leur course à jean-marc.garcia@orange.fr

Le groupe montagne de la CNCHS étudiera les dossiers et proposera éventuellement des changements de date.



10. EPREUVES QUALIFICATIVES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

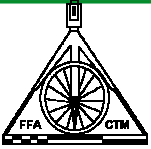
- 10.1 Sont considérées comme épreuves qualificatives, les 10km, les semi marathons, les marathons et les Ekidens. Il est indispensable à ce que les organisateurs saisissent les numéros de licence et envoient leur fichier suivant le format logica afin que les coureurs ayant réalisé les minima puissent être qualifiés.
- 10.2 Pour 100 km, Montagne et 24 heures, il n'y a pas d'épreuves qualificatives spécifiques. Les conditions particulières sont précisées dans le livret des règlements estivaux 2011 (à paraître) ou sur Internet : www.athle.com.
- 10.3 Sauf indication contraire à paraître dans le livret des règlements des compétitions, toutes les compétitions se déroulant 15 jours avant les Championnats de France de l'année précédente jusqu'à 3 semaines avant les Championnats de France de l'année en cours sont qualificatives (qualifications individuelles) pour 2011.

Pour les Championnats de France des 10km, Semi marathon et Marathon, il a été décidé que les Championnats de France seront considérés comme qualificatifs pour le suivant s'il se déroule moins de 1 an avant les Championnats de l'année suivante.

Toutes celles qui se dérouleront après les Championnats de France 2011 seront qualificatives pour les Championnats de France 2012.

La course Open qui se déroule dans le cadre des championnats de France est qualificative pour la saison suivante.

- 10.4 Les performances qualificatives pour les 10 km, le Semi marathon et le Marathon **ainsi que les périodes qualificatives particulières éventuelles** seront publiées dans le livret des règlements des compétitions 2011 et sur le site FFA www.athle.com.



11. MESURE DE L'ÉPREUVE

- 11.1** Une attention toute particulière sera portée à la mesure des parcours sur des distances officielles et devant permettre des comparaisons chronométriques, l'établissement des statistiques annuelles et la validation des records (nationaux, régionaux et départementaux).
- 11.2** La CNCHS a créé, en son sein, un CTM (Comité Technique de Mesurage) qui est chargé de faire le suivi de ces opérations de mesure.
- 11.3** Seuls sont habilités à effectuer cette mesure :
- Les mesureurs officiels reconnus par l'IAAF et l'AIMS,
 - Les officiels de courses Hors stade inscrits sur la liste fédérale.
- 11.4** Un numéro d'enregistrement officiel (donné par le CTM) sera attribué à chacun des parcours mesurés dans ces conditions avec délivrance d'un certificat officiel de mesurage.
- 11.5** Consultation des courses mesurées sur le site de la FFA www.athle.com .
- 11.6** Les organisateurs sollicitant un label ou ceux qui ont modifié leur parcours devront prendre contact sans tarder auprès de la Commission Régionale des Courses Hors Stade afin qu'un mesureur officiel soit désigné.
- 11.7** Les frais de mesurage appliqués doivent être conformes à la tarification fédérale (contacter votre CRCHS ou la FFA).
- 11.8** Les meilleures performances nationales réalisées sur une distance intermédiaire pourront être homologuées si la distance a été pointée exactement et si 2 chronométreurs sont présents. Ex : performance réalisée sur 20km lors d'un Semi marathon.
- 11.9** L'organisateur s'engage à obtenir le certificat de mesurage auprès du mesureur qui a validé le parcours et à présenter le dossier de mesurage complet à l'officiel de CHS désigné pour juger l'épreuve.
- 11.10** Dans le cadre des épreuves de relais sur route par étapes labellisées, lorsque les étapes ne sont pas des distances classiques (5, 10, 15, 20, 21.1, 25, 30, 42.195 ou 100 km), le mesurage méthode Jones Counter de chaque tronçon ne sera pas systématiquement obligatoire. Par contre l'organisateur est tenu d'indiquer, avec le maximum de précision, la longueur de chaque étape.

12. LA PROCEDURE DE DEMANDE DE LABEL

L'organisateur remplit les formulaires de candidature annexes 3 et 4, pour les épreuves de montagne les annexes 8 et 9, pour les Trails les annexes 10 et 11, puis le transmet pour **le 5 octobre 2010**, au Président de la CRCHS.

13. ECHÉANCIER POUR L'ENVOI DES DOSSIERS

13.1 Seuls les dossiers complets seront pris en compte, s'ils comprennent :

- La demande d'organisation (annexe 3 ou 8),
- La fiche de renseignements (annexe 4 ou 9),
- Le formulaire de commande Logica si nécessaire (annexe 11)
- Un chèque correspondant au montant des droits d'organisation à l'ordre de la Ligue,
- Un classement complet pour les courses n'ayant pas de label en 2010.

13.2 Echancier :

• **Date limite d'envoi des dossiers à la CRCHS pour le 5 octobre 2010**

• **25 octobre 2010 :**

Date limite de réception des dossiers à la FFA (après visa de la CRCHS).

Les dossiers non reçus au-delà du 25 octobre ne seront pas pris en compte.

14. JURY

Les officiels de course Hors stade assurant la fonction de juge arbitre ou de juge arbitre adjoint sont désignés respectivement par la CNCHS (pour les labels internationaux, nationaux et montagne) et par la CRCHS (pour les labels régionaux).

L'hébergement de ces officiels (maximum de 2) doit être assuré par l'organisateur.

Les frais de déplacement de ces officiels sont pris en charge par les CRCHS (pour les labels régionaux) et par la FFA/CNCHS pour les labels internationaux, nationaux et montagne.

L'organisateur devra communiquer la composition de son jury à la commission régionale concernée au plus tard 8 jours avant la compétition et en remettre un double au juge arbitre de l'épreuve.

15. BILAN DES PERFORMANCES

Le bilan des performances est mis en place sur internet, www.athle.com pour toutes les compétitions se déroulant sur l'une des distances suivantes : 10km, 15km, Semi marathon, Marathon, 100km, 24 heures et ekiden.

Ce classement est évolutif, chaque nouvelle performance entraîne une actualisation de l'ensemble du classement national.

Toutes les courses ayant un label et se déroulant sur une distance (10km, 15km, Semi Marathon, marathon et 100km, 24 heures) participent au Bilan.

Pour que le classement soit actualisé, il est important d'envoyer le fichier complet rapidement suivant l'annexe 5.

16. LES AGENTS SPORTIFS

La liste des agents habilités à exercer en France est consultable sur le site internet de la FFA – www.athle.com
Chaque organisateur devra adresser à la Commission des Agents Sportifs de la FFA, dans le mois suivant la tenue de la manifestation, le tableau synthétique relatif aux agents sportifs. Ce tableau est téléchargeable sur le site Internet de la FFA dans la rubrique "agents sportifs". Le non renvoi de ces informations pourra entraîner le non renouvellement du label.

17. CONTROLE ANTI DOPAGE

Les participants aux courses Hors stade s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L. 230-1 et suivants du Code du Sport.

Le Guide du médecin préleveur élaboré par le Ministère chargé des Sports contient des dispositions précisant les installations nécessaires au contrôle antidopage, contrôle encadré notamment par les articles R232-45 à R232-71 du Code du Sport.

Il y est notamment indiqué dans le Guide du Médecin Préleveur que « situé à proximité du lieu de la compétition, ce local (poste de contrôle antidopage) doit préserver d'une façon continue l'intimité du sportif et de garantir les conditions de sécurité au cours de la collecte des échantillons ».

De plus, « avant le début de la compétition, le médecin agréé, le délégué fédéral et l'organisateur s'assurent, si possible ensemble, que les installations prévues sont propres et adéquates ».

Un descriptif du poste de contrôle antidopage prévoit qu' « idéalement, il doit comprendre 3 espaces distincts : une salle d'attente, un bureau de travail et des toilettes.

La salle d'attente doit être :

- suffisamment grande pour accueillir les sportifs, les officiels, les accompagnateurs,
- être équipé de chaises ou de bancs,
- approvisionnée en boissons non alcoolisées sous emballage hermétique,
- pourvue de sacs à déchets,
- journaux, revues, poste de télévision peuvent par ailleurs aider à créer une ambiance plus détendue.

Un bureau de travail muni de tables, chaises, lavabo, savon, essuie-mains et sacs à déchets.

Le bureau de travail est utilisé pour :

- choisir les différents flacons destinés au recueil des urines du sportif,
- permettre des manipulations et scellages des flacons après prélèvement,
- rédiger le procès-verbal de contrôle antidopage,
- stocker les échantillons de façon sécurisés.

Il doit pouvoir être verrouillé et son accès contrôlé.

Les toilettes doivent être assez vastes pour que le sportif et le médecin puissent s'y tenir ensemble. »

Les frais du délégué (déplacements) sont à la charge de l'organisateur,
Les frais du médecin préleveur sont à la charge de la FFA ou de l'AFLD selon le demandeur.

Pièces jointes :

- ⇒ Annexe 1 - Critères d'attribution des Labels Internationaux, Nationaux, Montagne et Régionaux
- ⇒ Annexe 2 - Droit d'organisation des labels FFA 2011
- ⇒ Annexe 3 - Candidature à la reconnaissance d'épreuves de courses Hors stade
- ⇒ Annexe 4 - Fiche de renseignements
- ⇒ Annexe 5, 5B, 5C, 5D - Format des résultats à renvoyer
- ⇒ Annexe 6 - Formulaire de jury des épreuves à Label International, National, Montagne et Régional
- ⇒ Annexe 7 - Adresses email des CRCHS et LIGUES
- ⇒ Annexe 8 - Inscription en ligne
- ⇒ Annexe 9 - Formulaire de commande Logica/Cross route
- ⇒ Annexe 10 - Sociétés chronométrie à la norme Logica

CRITERES DU CALCUL DES POINTS POUR L'ATTRIBUTION DES LABELS INTERNATIONAUX, NATIONAUX ET REGIONAUX

Ne pourront être considérées comme candidates à l'attribution d'un Label International, National ou Régional que les courses ayant déposé une demande et dont le dossier de l'édition précédente est impérativement à jour (Classement et droit d'organisation renvoyés à la Commission Nationale des Courses Hors Stade (CNCHS)).

Le nombre des Labels Internationaux, Nationaux et Régionaux étant limité, les organisations candidates seront classées et les labels seront attribués en fonction de ce classement.

L'attribution des labels ne sera effective qu'après avis favorable de la CNCHS.

1. LABELS INTERNATIONAUX

Ce classement permet l'attribution des Labels Internationaux.

Avis de la CRCHS et de la CNCHS, accord de la CNCHS et selon les conditions minimales énumérées dans ce présent cahier des charges.

2. LABELS NATIONAUX

Ce classement permet l'attribution des Labels Nationaux.

Avis de la CRCHS et de la CNCHS, accord de la CNCHS et selon les conditions minimales énumérées dans ce présent cahier des charges.

3. LABELS REGIONAUX

Avis de la CRCHS et de la CNCHS, accord de la CNCHS et selon les conditions minimales énumérées dans ce présent cahier des charges.

4. LABELS MONTAGNES

Avis de la CRCHS et de la CNCHS, accord de la CNCHS et selon les conditions minimales énumérées dans ce présent cahier des charges.

5. CRITERE DU CALCUL DE POINTS BASE SUR LE NIVEAU SPORTIF

BAREME FEMME									
Niveau	Points	10km	15km	20km	Semi-Marathon	Marathon	100km	24h	Ekiden
IA	40	31'40	50'00	1h06'40	1h10'00	2h29'00	8h05'00	220km	2h10'42
IB	35	32'40	50'45	1h08'25	1h12'00	2h32'00	8h25'00	210km	2h13'20
N1	30	34'00	52'30	1h11'00	1h14'30	2h40'00	8h45'00	205km	2h20'21
N2	28	35'00	54'00	1h13'30	1h17'00	2h48'00	9h00'00	200km	2h26'05
N3	26	36'00	55'30	1h16'00	1h19'30	2h56'00	9h15'00	195km	2h30'26
N4	24	37'00	57'00	1h18'00	1h22'00	3h04'00	9h30'00	190km	2h37'16
IR1	21	38'00	58'30	1h20'30	1h24'30	3h12'00	9h45'00	185km	2h38'41
IR2	20	39'00	1h00'00	1h22'30	1h26'30	3h18'00	10h00'00	180km	2h43'38
IR3	19	40'00	1h01'30	1h24'00	1h28'30	3h24'00	10h15'00	175km	2h47'13
IR4	18	41'00	1h03'00	1h26'30	1h30'30	3h32'00	10h30'00	170km	2h52'21
R1	15	42'00	1h04'30	1h28'00	1h32'30	3h38'00	10h45'00	165km	2h55'48
R2	14	43'00	1h06'00	1h30'30	1h34'30	3h44'00	11h00'00	160km	2h57'47
R3	13	44'00	1h07'30	1h32'30	1h36'30	3h50'00	11h15'00	155km	3h02'32
R4	12	45'00	1h09'00	1h34'00	1h38'30	3h56'00	11h30'00	150km	3h07'18
R5	11	46'00	1h10'30	1h35'30	1h40'30	4h02'00	11h45'00	145km	3h12'04
R6	10	47'00	1h12'00	1h37'30	1h42'30	4h08'00	12h00'00	140km	3h15'17
D1	8	48'00	1h14'00	1h40'00	1h45'00	4h14'00	12h15'00	135km	3h20'00
D2	7	49'00	1h15'30	1h42'30	1h47'30	4h20'00	12h40'00	130km	3h23'07
D3	6	50'00	1h17'00	1h45'00	1h50'00	4h26'00	13h05'00	125km	3h27'49
D4	5	52'00	1h18'30	1h50'00	1h55'00	4h32'00	13h30'00	120km	3h32'30
D5	4	54'00	1h20'00	1h55'00	2h00'00	4h40'00	13h55'00	110km	3h37'03
D6	3	56'00	1h23'00	2h00'00	2h05'00	4h50'00	14h20'00	100km	3h52'00
D7	2	1h00'00	1h26'00	2h05'00	2h10'00	5h00'00	15h00'00	90km	4h05'54
D8	1								

BAREME HOMME									
Niveau	Points	10km	15km	20km	Semi-Marathon	Marathon	100km	24h	Ekiden
IA	40	27'50	43'30	58'30	1h01'30	2h10'00	6h35'00	250km	1h55'00
IB	35	28'15	44'00	59'15	1h02'15	2h12'30	6h53'00	240km	1h57'15
N1	30	29'00	44'30	1h01'00	1h04'00	2h15'00	7h10'00	230km	1h59'30
N2	28	29'45	45'40	1h02'15	1h05'30	2h20'00	7h25'00	225km	2h03'54
N3	26	30'30	46'50	1h03'30	1h07'00	2h24'00	7h40'00	220km	2h07'26
N4	24	31'15	48'00	1h05'00	1h08'30	2h28'00	7h55'00	215km	2h10'58
IR1	21	32'00	49'10	1h07'00	1h10'30	2h32'00	8h10'00	210km	2h14'31
IR2	20	32'45	50'20	1h08'30	1h12'30	2h36'00	8h25'00	205km	2h18'03
IR3	19	33'30	51'30	1h10'00	1h14'00	2h40'00	8h40'00	200km	2h21'36
IR4	18	34'15	52'40	1h11'30	1h15'30	2h44'00	8h50'00	195km	2h25'08
R1	15	35'00	53'50	1h13'00	1h17'30	2h48'00	9h00'00	190km	2h28'40
R2	14	35'45	55'00	1h14'30	1h19'00	2h53'00	9h10'00	185km	2h33'06
R3	13	36'30	56'10	1h16'00	1h20'30	2h58'00	9h20'00	180km	2h37'31
R4	12	37'15	57'20	1h18'00	1h22'30	3h03'00	9h30'00	175km	2h41'57
R5	11	38'00	58'30	1h19'30	1h24'00	3h08'00	9h40'00	170km	2h46'22
R6	10	38'45	59'45	1h22'30	1h27'00	3h14'00	9h50'00	165km	2h51'41
D1	8	39'30	1h01'00	1h25'30	1h30'00	3h20'00	10h00'00	160km	2h56'59
D2	7	40'30	1h03'00	1h29'00	1h34'00	3h26'00	10h20'00	155km	3h02'18
D3	6	41'30	1h05'00	1h32'00	1h37'00	3h34'00	10h40'00	150km	3h09'23
D4	5	43'00	1h07'00	1h36'00	1h41'00	3h42'00	11h00'00	140km	3h16'28
D5	4	45'00	1h11'00	1h40'00	1h45'00	3h50'00	11h20'00	130km	3h23'32
D6	3	47'00	1h14'00	1h45'00	1h50'00	4h00'00	11h40'00	120km	3h32'23
D7	2	50'00	1h18'00	1h50'00	1h55'00	4h10'00	12h00'00	110km	3h41'14
D8	1								

DROITS D'ORGANISATION DES LABELS FFA 2011

Tarifs des Courses à Label :

→ **Courses à Label International**

- 15 000 arrivants et plus :	2 600 €
- de 10 000 à 14 999 arrivants :	2 200 €
- de 5 000 à 9 999 arrivants :	1 800 €
- de 2 500 à 4 999 arrivants :	1 350 €
- de 1 500 à 2 499 arrivants :	1 100 €
- moins de 1 500 arrivants	850 €

→ **Courses à Label National**

a)- Courses qualificatives, classantes, classiques et nature :

- de 2 500 à 4 999 arrivants :	1 350 €
- de 1 500 à 2 499 arrivants :	1 100 €
- moins de 1 500 arrivants	850 €

→ **Courses Relais et Ultra (National)**

Les droits sont fixés à : **500 €**

→ **Courses à Label Régional**

a)- Courses qualificatives et classantes (10 km, Marathon et Semi marathon) :

- 3000 arrivants et plus :	800 €
- de 1 500 à 2999 arrivants :	640 €
- de 500 à 1 499 arrivants :	480 €
- de 300 à 499 arrivants :	320 €
- de 100 à 299 arrivants :	240 €
- moins de 100 arrivants :	160 €

b)- Courses classantes (15, 20, 25, 100 km et 24 heures) et autres distances :

- 1 500 arrivants et plus :	480 €
- de 500 à 1 499 arrivants :	320 €
- moins de 100 à 499 arrivants :	160 €
- moins de 100 arrivants :	120 €

c)- Courses de relais :

- 50 équipes et plus :	180 €
- moins de 50 équipes :	100 €

→ **Courses à Label Montagne**

Les droits sont fixés à : **240 €**

→ **Courses à Label Départemental**

Les frais de gestion (frais de dossier et activités annexes de la Commission) sont fixés par la CDCHS.

Nota : Une réduction de 50 % sera accordée pour un deuxième label (celui dont les droits d'organisation sont les plus faibles) si la deuxième course à label est organisée le même jour.

CANDIDATURE A LA RECONNAISSANCE D'ÉPREUVES DE COURSES HORS STADE 2011

Structure FFA, support de l'organisation (à remplir obligatoirement)

N° du club FFA : Nom du Club FFA :

La ligue (si organisatrice) ou le CDA (si organisateur):

Représentant(e) de l'organisation :

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphones : Télécopies :

Travail : Travail :

Domicile : Domicile :

Club : Club :

Portable :

Email : Site Internet :

1. Reconnaît avoir pris connaissance de la circulaire relative aux épreuves à Labels 2011 et demande l'inscription de l'épreuve :

Nom de l'épreuve :

Distance : Date : Ville d'arrivée exact de l'épreuve :

LABEL INTERNATIONAL

LABEL NATIONAL

LABEL MONTAGNE

LABEL REGIONAL

Suivant la définition des familles des courses hors stade (point 3).

Epreuve : **qualificative/classante**

populaire, classique

nature

par étape, relais ou ekiden

montagne « classique »

course en cote

2. S'engage à respecter l'ensemble des règlements IAAF, FFA/CNCHS et l'intégralité du cahier des charges

3. Joint à cette demande un chèque **à l'ordre de la Ligue** de :

MONTANT :	Euros
-----------	-------

4. Envoi cette demande à sa CRCHS **avant le 5 octobre 2010.**

Date Signature

Cachet de la structure FFA organisatrice

Date de réception à la CRCHS	Avis et signature du Président de la CRCHS

A COMPLETER DE FAÇON EXHAUSTIVE et A ADRESSER A VOTRE COMMISSION REGIONALE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DES EPREUVES CANDIDATES A UN LABEL INTERNATIONAL, NATIONAL, MONTAGNE OU REGIONAL

NOM DE L'EPREUVE :

Lieu : Date :

Heure de départ : Distance : Km

Dénivelé positif/négatif

Parcours - Montée

Dénivelé total

Parcours - Montée/Descente

Revêtement du parcours :

Société de chronométrie (nom+Tél.+Email) :

Logiciel utilisé pour les engagements et résultats : Logica Gmcap Autre

N°du certificat de mesurage délivré par le C.T.M. :

Nombre d'arrivants de la dernière édition (uniquement pour la course concernée) :

Joindre un classement complet si l'épreuve n'avait pas de label en 2010.

Records de l'épreuve (Année - Temps - Nom - Prénom - Nationalité)

- Masculin :
- Féminin :

Performances de la dernière édition : (Temps - Nom - Prénom - Nationalité)

- 1^{er} Homme :
- 1^{ère} Femme :

PERSONNE A CONTACTER POUR LES ENGAGEMENTS :

Nom / Prénom :

Adresse :

..... Cp / Ville :

Tél. : Fax :

Portable :

Email : Site :

**A COMPLETER DE FACON EXHAUSTIVE ET
A ENVOYER A VOTRE COMMISSION REGIONALE
TOUT DOSSIER INCOMPLET ET/OU ILLISIBLE SERA REFUSE**

FICHER RESULTATS A ENVOYER A LA FFA

Le système de gestion des performances a été mis en place à la Fédération Française d'Athlétisme, regroupant les résultats piste, salle, cross, route dans une base unique de performances.

Afin de pouvoir :

Récupérer les résultats de votre épreuve pour :

- Etablir la liste des qualifiés aux Championnats de France ou Nationaux,
- Réaliser une compilation des fichiers des performances pour les recherches,
- Etablir un bilan des performances sur 10km, 15km, 20km, Semi-marathon, Marathon, 100km, 24 heures et Ekiden
- Elaborer « Athlérama » (annuaire statistiques relatant toutes les performances de niveau national et au-dessus)
- Etablir le classement VK et le classement des clubs.

Vous devez adresser sous 48 heures à :

- **CNCHS, Fédération Française d'Athlétisme, 33, avenue Pierre de Coubertin, 75640 Paris Cedex 13**
Tél : 01 53 80 70 63 - Email : resultats.cnchs@athle.org
- Et à votre **CRCHS et Ligue**

Un fichier informatique

- **selon le format logicaroute (fichier d'export NXTR)**

OU

- **un fichier GMCAP (.cap)**

OU

- **selon le protocole logica en format txt, séparateur tabulation, les champs suivants sont obligatoires**

Nom (20 maxi)

Prénom (15 maxi)

Sexe : M ou F

Licence : 6 à 7 chiffres ou **Pass running** : lettre T suivie de 6 chiffres ou **code fidélité** (jesuisuncoureur.com) des lettres CF suivies de 6 chiffres

Equipe

Nationalité : 3 caractères cf. ANNEXE 5C

Année de naissance : 4 chiffres

Catégorie : 2 caractères ; MI, CA, JU, ES, SE, V1, V2, V3, V4

Performance : en numérique sans séparateur, exemple pour 1h15'25 = 11525, 33'45 = 3345

Place

**N'indiquer que les numéros de licences FFA,
Ecrire les noms en majuscules,
Ne pas mettre d'accents,
Ne pas abrégier les prénoms composés.
Ne pas utiliser dans les divers champs de # ? !**

ENTETE LOGICA

Bien mettre les 2 lignes d'entête de logica

Les champs en **GRAS SOULIGNES** sont obligatoires,

Les autres champs sont facultatifs mais doivent apparaître même s'ils ne sont pas renseignés.

Dossard/**Licence/Nom/Prénom/Nationalité/N° club athlète/N° club équipe/équipe/N° équipe/E/I**/info libre/Département équipe/Ligue équipe/O/Infoutilisateur/**Année naissance/Catégorie/Sexe**/Département/Ligue/Nom liste engagé(e)s/Nom course/**Coded'appel**/Distance/Durée/**Place/Perf/Qualif/Lieu/Titre compétition/Date compétition**/Adresse 1 athlète/Adresse 2 athlète/Code postal athlète/Ville athlète/Pratiquant/type de licence/Ordre composition Ekiden/Catégorie équipe/Sexe équipe/Place équipe Ekiden/Perf Ekiden/Perf indiv Ekiden

dossard/**nolicence/nom/prenom/nationalite/noclub/noclubequipe/nomequipe**/indiceequipe/typeengagement/commentaireengagement/nodeptequipe/ligueequipe/O/commentaire/**anneenaissance/categorie/sexe**/nodept/noligue/nomepreuve/nomcourse/**codeappel**/distancecourse/duree/**place/performance**/qualif/**lieucompetition/nomcompetition/on/debutcompetition**/adresse1/adresse2/codepostal/ville/pratiquant/typellicence/ordreathlete/categorieekiden/sexeekiden/placeekiden/performancecumul/performanceindn

Dossard	Licence	Nom	Prénom	Nationalité	N° club athlète	N° club équipe	équipe	N° équipe	E/I	info libre	Département éd	Ligue équipe	Challenge	Info utilisateur
dossard	nolicence	nom	prenom	nationalite	noclub	noclubequipe	nomequipe	indiceequipe	typeengagement	commentaireen	nodeptequipe	ligueequipe	typeparticipant	commentaire
252503	MENAUT	MARGUERITE	FRA				VALENCE							

Année naissance	Catégorie	Sexe	Département	Ligue	Nom liste d'enga	Nom course	Code d'appel	Distance	Durée	Place	Perf	Qualif	Lieu	Titre compétition	Date compétition
anneenaissance	categorie	sexe	nodept	noligue	nompreuve	nomcourse	codeappel	distancecourse	duree	place	performance	qualif	lieucompetition	nomcompetition	debutcompetition
1952	V2	F								86		13908			

Adresse 1 athlète	Adresse 2 athlète	Code postal athlète	Ville athlète	Pratiquant	type de licence	Cotisation	Certif. médical	HC	Invite	Perf Engagement
adresse1	adresse2	codepostal	ville	pratiquant	typellicence	cotisationpaye	certifmedicalfou	hc	invite	perfengagementn

NOTA : Afin que tous les fichiers soient exploitables, les organisateurs sont tenus de respecter IMPERATIVEMENT le protocole ci-dessus. Les résultats qui ne correspondront pas au protocole ci-dessus ne seront pas pris en compte.

Trop de résultats arrivent avec des erreurs dans les noms, prénoms, n° licence, etc., ce qui complique la tâche des classeurs. Quel que soit le logiciel utilisé, vous devez utiliser la base des licenciés, pass running et club pour faire les engagements des athlètes. Vérifier auprès de votre prestataire informatique s'il peut assurer ce service. (cf. annexe 12)

La FFA vous met à disposition Logica Cross/Route, ainsi que la base des licences, pass running et clubs, afin de procéder et de faciliter la saisie des engagements, et à l'élaboration des résultats. (cf. annexe 11)

CATEGORIES D'ÉPREUVES

Code épreuve	épreuve	Code épreuve	épreuve
261	10km route	295	Marathon
265	15 km route	296	Ekiden
269	20km route	298	24 heures
271	Semi marathon	299	100km route
001	Cross	005	Trails et course nature
002	Courses en montagne		

CAS PARTICULIER

EKIDEN :

Entête logica pour un Ekiden

Les champs en **GRAS SOULIGNES** sont obligatoires,

Les autres champs sont facultatifs mais doivent apparaître même s'ils ne sont pas renseignés.

Dossard/Licence/Nom/Prénom/Nationalité/N° club athlète/N° club équipe/équipe/N° équipe/E/I/info libre/Département/équipe/Ligue/équipe/O/Infoutilisateur/Annéenaissance/Catégorie/Sexe/Département/Ligue/Nomlisted'engagé(e)s/Nomcourse/Coded'appel/Distance/Durée/Place/Perf/Qualif/Lieu/Titrecompétition/Da te compétition/Adresse 1 athlète/Adresse 2 athlète/Code postal athlète/Ville athlète/Pratiquant/type de licence/Ordre composition Ekiden/Catégorie équipe/Sexe équipe/Place équipe Ekiden/Perf Ekiden/Perf indiv Ekiden

dossard/nolicence/nom/prenom/nationalite/noclub/noclubequipe/nomequipe/indiceequipe/typeengagement/commenaireengagement/nodeptequipe/ligueequipe/O/commentaire/anneenaissance/categorie/sexe/nodept/noligues/nomepreuve/nomcourse/codeappel/distancourse/duree/place/performance/qualif/lieucompetition/nomcompétition/debutcompétition/adresse1/adresse2/codepostal/ville/pratiquant/typelicense/ordreathlete/categorieekiden/sexeekiden/placeekiden/performancecumuln/performanceindn

Détails des champs :

Licence : 6 à 7 chiffres ou Pass running : lettre T suivie de 6 chiffres

Code club : 6 chiffres à remplir dans les champs N° club athlète/N° club équipe

Nationalité : 3 caractères cf. ANNEXE 5C

Année de naissance : 4 chiffres **exemple : 1978**

Catégorie athlètes : 2 caractères ; **MI, PO, EA, CA, JU, ES, SE, V1, V2, V3, V4**

Catégorie ekiden :

- équipes masculines = TC
- équipes féminines = TC
- équipes vétérans = VE
- équipes mixtes = MIX (NB : ne pas mettre de sexe ekiden)

Performance : en numérique sans séparateur, exemple pour 1h15'25 = 11525, 33'45 = 3345

Perf, ce champ intègre les performances individuelles cumulées,

Perf Ekiden représente le temps final de l'équipe,

Perf indiv Ekiden représente le temps individuel des athlètes,

En cas de problème contacter le Référent Dai DAM

Direction événementielle - resultats.cnchs@athle.org - 01 53 80 70 63

CODE NATION

PAYS	CODE
AFGHANISTAN	AFG
ANTILLES NEERLANDAISES	AHO
ANGUILLA	AIA
ALBANIE	ALB
ALGERIE	ALG
ANDORRE	AND
ANGOLA	ANG
ANTIGUA	ANT
ARGENTINE	ARG
ARMENIE	ARM
ARUBA	ARU
SAMOA AMERICAINES	ASA
AUSTRALIE	AUS
Autriche	AUT
AZERBAIDJAN	AZE
BAHAMAS	BAH
BANGLADESH	BAN
BARBADE	BAR
BURUNDI	BDI
Belgique	BEL
BENIN	BEN
LES BERMUDES	BER
BHOUTAN	BHU
BOSNIE HERZEGOVINE	BIH
BELIZE	BIZ
BELARUS	BLR
BOLIVIE	BOL
BOTSWANA	BOT
BRESIL	BRA
BAHREIN	BRN
BRUNEI	BRU
BULGARIE	BUL
BURKINA FASO	BUR
REPUBLIQUE CENTRE AFRICAINE	CAF
CAMBODGE	CAM
CANADA	CAN
ILES CAIMANS	CAY
CONGO	CGO
TCHAD	CHA
CHILI	CHI
REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE	CHN
COTE D'IVOIRE	CIV
CAMEROUN	CMR
REP. DEMOCRATIQUE DU CONGO	COD
ILES COOK	COK
COLOMBIE	COL
COMORES	COM
ILES DU CAP VERT	CPV
COSTA RICA	CRC
CROATIE	CRO
CUBA	CUB
CHYPRE	CYP
REPUBLIQUE TCHEQUE	CZE

PAYS	CODE
DANEMARK	DEN
DJIBOUTI	DJI
DOMINIQUE	DMA
REPUBLIQUE DOMINICAINE	DOM
EQUATEUR	ECU
EGYPTE	EGY
ERYTHREE	ERI
EL SALVADOR	ESA
Espagne	ESP
ESTONIE	EST
ETHIOPIE	ETH
FIDJI	FIJ
FINLANDE	FIN
France	FRA
MICRONESIE	FSM
GABON	GAB
GAMBIE	GAM
GRANDE BRETAGNE / IRLANDE NORD	GBR
GUINEE-BISSAU	GBS
GEORGIE	GEO
GUINEE-EQUATORIALE	GEQ
Allemagne	GER
GHANA	GHA
GIBRALTAR	GIB
GRECE	GRE
GRENADE	GRN
GUATEMALA	GUA
GUINEE	GUI
GUAM	GUM
GUYANE	GUY
HAITI	HAI
HONG KONG – CHINE	HKG
HONDURAS	HON
HONGRIE	HUN
INDONESIE	INA
INDE	IND
REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN	IRI
Irlande	IRL
IRAK	IRQ
ISLANDE	ISL
ISRAEL	ISR
ILES VIERGES	ISV
Italie	ITA
ILES VIERGES BRITANNIQUES	IVB
JAMAIQUE	JAM
JORDANIE	JOR
JAPON	JPN
KAZAKSTAN	KAZ
KENYA	KEN
KIRGHIZSTAN	KGZ
KIRIBATI	KIR
COREE	KOR
ARABIE SAOUDITE	KSA

PAYS	CODE
KOWEIT	KUW
LAOS	LAO
LETTONIE	LAT
LIBYE	LBA
LIBERIA	LBR
SAINTE-LUCIE	LCA
LESOTHO	LES
LIBAN	LIB
LIECHTENSTEIN	LIE
LITUANIE	LTU
Luxembourg	LUX
MACAO	MAC
MADAGASCAR	MAD
MAROC	MAR
MALAYSIE	MAS
MALAWI	MAW
MOLDAVIE	MDA
MALDIVES	MDV
Mexique	MEX
MONGOLIE	MGL
EX. REP. YUGOSLAVE MACEDOINE	MKD
MALI	MLI
MALTE	MLT
MONTSERRAT	MNT
MONACO	MON
MOZAMBIQUE	MOZ
ILE MAURICE	MRI
ILES MARSHALL	MSH
MAURITANIE	MTN
MYANMAR	MYA
NAMIBIE	NAM
NICARAGUA	NCA
PAYS BAS	NED
NEPAL	NEP
ILE NORFOLK	NFI
NIGERIA	NGR
NIGER	NIG
ILES MARIANES	NMA
NORVEGE	NOR
NAURU	NRU
NOUVELLE ZELANDE	NZL
OMAN	OMN
PAKISTAN	PAK
PANAMA	PAN
PARAGUAY	PAR
PEROU	PER
PHILIPPINES	PHI
REP. DEMOCRATIQUE DE COREE	PKR
PALESTINE	PLE
PALAU	PLW
PAPOUASIE-NOUVELLE GUINEE	PNG
POLOGNE	POL
Portugal	POR

PAYS	CODE
PORTO RICO	PUR
POLYNESIE FRANCAISE	PYF
QATAR	QAT
ROUMANIE	ROM
AFRIQUE DU SUD	RSA
RUSSIE	RUS
RWANDA	RWA
SAMOA OCCIDENTALES	SAM
SERBIE ET MONTENEGRO	SCG
SENEGAL	SEN
SEYCHELLES	SEY
SINGAPOUR	SIN
SAINT KITTS ET NEVIS	SKN
SIERRA LEONE	SLE
SLOVENIE	SLO
SAINT-MARIN	SMR
ILES SALOMON	SOL
SOMALIE	SOM
SRI LANKA	SRI
REP. DE SAO TOME ET PRINCIPE	STP
SOUDAN	SUD
SUISSE	SUI
SURINAME	SUR
REPUBLIQUE SLOVAQUE	SVK
SUEDE	SWE
SWAZILAND	SWZ
SYRIE	SYR
TAHITI	TAH
TANZANIE	TAN
TONGA	TGA
THAILANDE	THA
TADJIKISTAN	TJK
TURKMENISTAN	TKM
ILES TURKS ET CAICOS	TKS
TIMOR ORIENTAL	TLS
TOGO	TOG
CHINESE TAIPEI	TPE
TRINITE ET TOBAGO	TRI
TUNISIE	TUN
TURQUIE	TUR
EMIRATS ARABES UNIS	UAE
OUGANDA	UGA
UKRAINE	UKR
URUGUAY	URU
ETATS UNIS d'AMERIQUE	USA
OUZBEKISTAN	UZB
VANUATU	VAN
VENEZUELA	VEN
VIETNAM	VIE
SAINT-VINCENT	VIN
REPUBLIQUE DU YEMEN	YEM
YUGOSLAVIE	YUG
ZAMBIE	ZAM
ZIMBABWE	ZIM



FEDERATION FRANÇAISE D'ATHLETISME

JURY DES EPREUVES A LABEL INTERNATIONAL, NATIONAL ET REGIONAL

NOM DE LA COURSE :

LIEU : DATE :

LIGUE : DEPARTEMENT :

FONCTION	NOM ET PRENOM	QUALIFICATION	LICENCE	CLUB
Directeur de Course				
Officiel Juge Arbitre de CHS				
Officiel Adjoint de CHS				
Chronométrateur Général				
Chronométrateurs Adjoints				
Starter				
Responsable arrivée				
Responsable escorte antidopage				
Responsable départ				

A renvoyer 8 jours avant l'épreuve à votre CRCHS et copie aux officiels Juges Arbitres de CHS et par internet à l'officiel logica joint aux résultats

Visa de l'organisation

Le

Visa de la Ligue

Le

ADRESSES EMAILS DES LIGUES - C.R.C.H.S.

REGION	EMAIL LIGUE	EMAIL CRCHS	ENVOI RESULTATS
ALSACE	lraa@crosa.com	crchsals@club-internet.fr	raymondpretat@aol.com
AQUITAINE	president@athletismeaquitain.org	rjordan@wanadoo.fr	resultatschs@orange.fr
AUVERGNE	athle.auv@wanadoo.fr	michelqougat@hotmail.fr	
BASSE NORMANDIE	lbna@fr.st	hamard.julien@free.fr	stephane.lescot14@orange.fr
BOURGOGNE	ffaliguebou@wanadoo.fr	ffacrchsbou@wanadoo.fr	resultats-courses-bourgogne@laposte.net
BRETAGNE	bretagne-athletisme@wanadoo.fr	crchsbre@club-internet.fr	alain.talarmin@orange.fr
COTE D'AZUR	ligue@athlecotedazur.org	Lcaachs@aol.com	lcaachs@aol.com
CENTRE	athle.centre@wanadoo.fr	jpcalenge@free.fr	courses.centre@yahoo.fr
CHAMPAGNE	LCAthletisme@wanadoo.fr	crchscha@wanadoo.fr	
CORSE	ligue.corse@athle.org	hubert.a@etm-sa.fr	masclet.thierry@club-internet.fr
FRANCHE COMTE	athletisme.ligue.fc@wanadoo.fr	Orphee.rose@gmail.com	athletisme.ligue.fc@wanadoo.fr
GUADELOUPE	ligue.athlegua@wanadoo.fr	ligue.athlegua@wanadoo.fr	
GUYANE	daniel.lapompe-paironne@wanadoo.fr		
HAUTE NORMANDIE	athletisme.haute.normandie@wanadoo.fr	athletisme.haute.normandie@wanadoo.fr	lambert.remy@neuf.fr
ILE DE FRANCE	jack.roulet@athleif.org	chantal.sechez@wanadoo.fr	resultatshs.idf@athleif.org
LANGUEDOC	lalr@wanadoo.fr	crchslan@club-internet.fr	
LIMOUSIN	ligue.athlelim@wanadoo.fr	laurent.lasvergnas@wanadoo.fr	courseslimousin.athle@laposte.net
LORRAINE	liglorathletisme@free.fr	Michel.folley@numericable.fr	
MARTINIQUE	ligue.athle972@orange.fr	beauval_y@yahoo.fr	
NOUVELLE CALEDONIE	lnc@lagoon.nc	berthet@lagoon.nc	
NORD PAS DE CALAIS	contact@lnpca.org	crchsnpc@wanadoo.fr	glecler@wanadoo.fr
PICARDIE	picardie.athletisme@wanadoo.fr	bourezm@sfr.fr	
PAYS DE LA LOIRE	athle.paysloire@wanadoo.fr	g.claire@orange.fr	postmaster@courirpaysloire.fr
POITOU	ligueathle-poi@wanadoo.fr	Joel.geay@club-internet.fr	lpca@orange.fr
PROVENCE	liguepro@wanadoo.fr	g_malaqoli@yahoo.fr	resultathorstade.lpa@gmail.com
PYRENEES	secretariat.lmpa@wanadoo.fr	secretariat.lmpa@wanadoo.fr	
REUNION	lra974@wanadoo.fr	Boyer.joseph@voila.fr	
RHONE-ALPES	athle.rhone.alpes@wanadoo.fr	fservais@club-internet.fr	crchs.lara@wanadoo.fr

INSCRIPTIONS EN LIGNE



Avec la FFA, Tous en ligne pour prendre le départ !

La Fédération Française d'Athlétisme vient à nouveau d'innover auprès des coureurs et des organisateurs de course en lançant récemment son nouveau service "Inscription en ligne".

En se rendant sur le site de la FFA www.athle.com, les coureurs peuvent désormais s'inscrire depuis chez eux à moindre frais, d'un simple clic. Effectif pour une partie des courses, ce nouveau service est ouvert à l'ensemble des courses à label FFA.

Alors rendez-vous sans plus tarder sur le site www.athle.com pour découvrir en direct l' "Inscription en ligne" !



+ rapide



+ souple



+ économique



On est tous Athlètes

Inscription en ligne

Un service édité par sport-up.fr

ORGANISATEURS! Bénéficiez de

- > Un service gratuit
- > Une simplification administrative et de secrétariat
- > Un vecteur de communication supplémentaire
- > Une formulaire d'inscription adapté à votre épreuve
- > La mise en ligne des résultats
- > Un espace "Actualité" pour vos communiqués de presse
- > Une inscription rapide
- > Une information complète
- > Un paiement sécurisé SSL par carte bancaire
- > Une confirmation d'inscription par email
- > Une consultation des résultats
- > Une réception par SMS de leur temps et classement

ORGANISATEURS! Proposez aux participants 

www.athle.com

LOGICA CROSS-ROUTE

FORMULAIRE DE COMMANDE

1.1 I- PRESENTATION

•But :

Uniformité dans le format des résultats, facilité de transfert des résultats vers la Fédération Française d'Athlétisme, Internet.

•En utilisant ce logiciel vous pourrez :

1. Gérer entièrement votre compétition, saisie des engagés, éditions des séries, et des résultats.
2. Récupérer un fichier de résultats qui peut directement être transmis sur internet.

1.2 II- MATERIEL NECESSAIRE

- Microsoft Windows 98 (ou supérieur) ou Microsoft Windows NT 4.0 (ou supérieur),
- PC Pentium avec 32 Mo de RAM (64 Mo pour Windows NT)
- Ecran VGA (ou supérieur),
- Souris,
- Lecteur de CD-ROM pour l'installation,
- Place disque 40 Mo.

1.3 III- COMMENT VOUS LE PROCURER

Pour cela, il vous suffit de nous retourner ce formulaire après l'avoir rempli

Attention : si votre Organisation n'est pas affiliée à la FFA, le tarif est de **100 euros**, toujours pour un abonnement annuel.

LOGICA CROSS-ROUTE

Premier abonnement - Renouvellement

Nom :	Prénom :	N°Licence :	
Structure (<input type="checkbox"/> Lig, <input type="checkbox"/> CD, <input type="checkbox"/> Club) :			N°: _ _ _ _ _ _
Adresse (pour envoi du logiciel) :			
Téléphone 1:		Téléphone 2 :	
Télécopie :		E-mail :	
Code d'accès SIFFA de l'Officiel Logica :			
Nombre d'exemplaire(s) :			

DATE :

* 100 euros pour les organisations non affiliées à la FFA.

SIGNATURE :

SOCIETES DE CHRONOMETRIE A LA NORME LOGICA

ATS Tél. : 04 67 45 41 10 Fax : 04 67 03 48 07 Email : contact@ats-sport.com www.ats-sport.com	DE TEMPS EN TEMPS CHRONOMÉTRAGE Tél. : 06 80 91 61 16 Email : bordierbruno@wanadoo.fr www.detempsentemps.com
AU 4EME TOP Tél. : 08 20 40 66 04 Fax : 05 58 74 51 84 Email : 4top@wanadoo.fr www.au4etop.fr	IPITOS Tél. : 02 41 30 44 54 Email : ipitos@ipitos.com www.ipitos.com/
CEVENNES SPORT Tél. : 04 66 52 35 39 Fax : 04 66 52 35 39 Email : cevennes.sports@wanadoo.fr www.cevennes-sports.fr	KMS Tél. : 04 91 34 50 20 Fax : 04 91 34 50 35 Email : kms@kms.fr www.kms.fr
CHRONO COMPETITION Tél. : 03 88 91 87 49 Fax : 03 88 01 19 09 Email : chronocompetition@yahoo.fr www.chronocompetition.com	LISCRADIO Tél. : 05 58 41 80 21 Fax : 05 58 41 83 93 Email : contact@liscradio.com www.liscradio.com
CHRONO COURSE Tél. : 02 97 40 43 51 Fax : 02 97 63 07 49 Email : info@chrono-course.org www.chrono-course.org	MATSPORT Tél. : 04 76 52 53 60 Fax : 04 76 52 53 61 Email : matsport@wanadoo.fr www.matsport.com
CHRONO SPORTS Tél. : 04 94 25 01 44 Fax : 04 94 25 01 44 Email : sarlchronosports@aol.com www.chronosports.fr	SPORT INFO Tél. : 04 50 69 46 69 Fax : 04 50 69 46 70 Email : info@sportinfo.com www.sportinfo.com
CHRONOMÉTRAGE 2XL PROMOSPORT Tél. et Fax: 01 39 48 01 49 Gms : 06 75 62 96 26 Email : nadine.weiss@1fohelp.com http://perso.orange.fr/2xlpromosport/	TOP CHRONO Tél. : 02 38 41 19 77 Fax : 02 38 41 19 60 Email : topchrono@topchrono.biz www.topchrono.biz
CHRONOS METRON Tél. : 02 41 78 40 75 Email : chronosmetron@chronosmetron.com www.chronosmetron.com	NIKROME Tél. : 09 51 17 84 65 Email : contact@nikrome.com www.nikrome.com
CIMALP COMMUNICATION Tél. : 04 93 31 49 40 Fax : 04 92 12 87 14 Email : cimalp@cimternet.com www.cimternet.com	ASSOCIATON LIGUE NPC Tel : 03 21 08 62 26 Fax : 03 21 08 62 37 Port : 06 85 13 95 41 Email : glecler@wanadoo.fr www.lnpca.org
CHRONOPRO Tél. : 06 38 43 97 60 Email : vannier.rafael@wanadoo.fr www.chronopro.net	BREIZH CHRONO Tél. : 06 76 48 46 20 Email : contact@breizhchrono.com www.breizhchrono.com
GMCAP Tél. : 02 99 55 79 31 Email : gilles@gmevel.com www.gmevel.com	SERVICE COURSES Tél. : 04 26 68 60 71 Fax : 04 26 68 60 01 Email : r.chillet@uniteam.fr www.service-courses.com